

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

LEY

## **L'œuvre sociale du consortium de l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing en 1926**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 68 (1927), p. 241-243

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1927\\_\\_68\\_\\_241\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1927__68__241_0)

© Société de statistique de Paris, 1927, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

## IV

### VARIÉTÉ

---

#### L'œuvre sociale du consortium de l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing en 1926

*Le mouvement administratif.* — Les Services du Secrétariat ont reçu, pendant l'année 1926, 29.505 déclarations de charges de famille. Dans ce nombre, on en comptait 16.988 venant modifier d'anciennes déclarations, 7.907 nouvelles et 4.620 incomplètes ou mal rédigées qui ont dû être retournées aux intéressés.

Le nombre de visites d'ouvriers et ouvrières, de lettres particulières, de demandes de renseignements, etc., a atteint 10.000.

D'autre part, le Secrétariat a distribué, pendant l'année 1926, plus de 30.000 tracts et brochures d'hygiène infantile et sociale.

*Les familles bénéficiaires.* — Les bénéficiaires actuels des allocations familiales, appartiennent à 39.421 familles, composées de 170.219 personnes. Dans ce nombre il y a 67.316 enfants au-dessous de 13 ans, pour lesquels les allocations familiales sont payées.

La répartition, par familles, des enfants âgés de moins de 13 ans, est la suivante :

Familles de	1 enfant	22.929
—	2 —	9.610
—	3 —	4.007
—	4 —	1.773
—	5 —	713
—	6 —	278
—	7 —	77
—	8 —	26
—	9 —	6
—	10 —	2
		39.421

*Les primes de naissance.* — Une prime de 240 francs est allouée par le Consortium de l'Industrie textile à chaque naissance dans les conditions suivantes :

Lorsque la mère ne travaille pas et que le père est occupé dans une usine adhérente, la totalité de la prime lui est allouée ;

Lorsque le père et la mère travaillent tous deux dans une usine adhérente, ils reçoivent chacun 120 francs ;

Lorsque l'un des conjoints travaille dans une autre profession et que l'autre travaille dans une usine adhérente, il reçoit 120 francs ;

En 1926, il a été délivré 4.263 autorisations de paiement de primes de naissance, pour un total de 701.225 francs.

En 1925, il avait été payé, au même titre, 540.600 francs. En 1924, 506.100 francs. En 1923, 496.500 francs. En 1922, 444.400 francs.

Le total des sommes payées par le Consortium, au titre des primes de naissance, depuis 1920, s'élève à 3.719.425 francs.

*Les naissances.* — De l'examen des déclarations de naissance reçues par le Consortium de l'Industrie textile en 1926, il résulte que :

22,4 %	des enfants sont nes à Roubaix.
17 %	— à Tourcoing.
26,5 %	— dans des communes françaises.
34 %	— en territoire belge.

Les naissances se classent de la façon suivante :

Premier enfant . . . . .	1.765
Deuxième enfant . . . . .	718
Troisième enfant . . . . .	426
Quatrième enfant . . . . .	287
Cinquième enfant . . . . .	175
Sixième enfant . . . . .	111
Septième enfant . . . . .	61
Huitième enfant . . . . .	37
Neuvième enfant . . . . .	11
Dixième enfant . . . . .	11
Onzième enfant . . . . .	7
Douzième enfant . . . . .	3
Treizième enfant . . . . .	1

Sur 3.726 naissances déclarées au Consortium, il y a eu 113 mort-nés.

*Les visites pré-natales.* — Les familles n'ont pas encore compris tout l'intérêt qu'il y a à utiliser les visites pré-natales, pour lesquelles le Consortium accorde une prime supplémentaire de 50 francs.

Il n'y a eu que 76 primes payées à ce titre, alors que le nombre des naissances déclarées en 1926 a été de 3.726.

*Les allocations familiales.* — Les allocations familiales ont été augmentées pendant l'année 1926. Le Consortium de l'Industrie textile paie maintenant :

Aux familles de 1 enfant . . . . .	2 <sup>f</sup> 40 par jour
— 2 — . . . . .	6 » —
— 3 — . . . . .	9 60 —
— 4 — . . . . .	14 40 —
— 5 — . . . . .	18 » —

Nous indiquons ci-dessous les sommes décaissées pour ce service (primes de naissance comprises) depuis 1919 :

1919 . . . . .	96.710 <sup>f</sup> »
1920 . . . . .	7.072.628 70
1921 . . . . .	10.260.346 85
1922 . . . . .	14.923.462 65
1923 . . . . .	15.805.502 41
1924 . . . . .	17.765.468 55
1925 . . . . .	19.666.092 40
1926 . . . . .	24.821.866 20

L'action sociale du Consortium de l'Industrie textile, pour la période 1919-1926, a occasionné aux patrons adhérents une dépense totale de :

110.412.077<sup>f</sup> 76

*La mère au foyer.* — De plus en plus, les mamans bénéficiaires des allocations familiales restent chez elles pour élever leurs enfants.

Pour 39.421 familles recensées, on comptait, au 31 décembre 1926, 22.353 mères n'exerçant aucune profession. On trouve, dans ce fait, une heureuse conséquence de l'activité sociale du Consortium.

*Les allocations-maladie.* — Le Consortium a publié un rapport spécial sur cette œuvre : 52 259 ouvriers et ouvrières étaient inscrits au 31 décembre 1926.

Les totaux des dépenses de l'œuvre « Allocations-maladie » ont été les suivants :

Année 1924 . . . . .	163.402 <sup>f</sup> »
— 1925 . . . . .	287.988 90
— 1926 . . . . .	729.191 05

*Les subventions.* — Comme les années précédentes, le Consortium de l'Industrie textile a aidé les sociétés, associations, comités, etc., poursuivant des buts d'intérêt général (sociétés chorales, musicales, sportives, associations d'instruction et d'éducation, etc.).

Pendant l'année 1926, le total des sommes dépensées à ce titre s'est élevé à 682.589<sup>f</sup> 70.

*Les salaires payés.* — On trouvera ci-dessous, pour les usines adhérentes au Consortium de l'Industrie textile, les totaux des salaires payés pendant les cinq dernières années :

1922 . . . . .	271.622.518 <sup>f</sup> 75
1923 . . . . .	295.846.950 80
1924 . . . . .	334.802.986 61
1925 . . . . .	375.255.504 15
1926 . . . . .	488.548.631 64

Le chiffre de 488.548.631<sup>f</sup> 64 intéresse l'industrie textile seule. Si l'on tient compte des autres entreprises, également adhérentes au Consortium, on trouve, pour 1926, un chiffre total de salaires s'élevant à 518.081.238<sup>f</sup> 34.

*L'activité industrielle.* — A titre documentaire, et pour les principales corporations, on trouvera ci-dessous les chiffres comparatifs de l'activité industrielle pendant les années 1925 et 1926 (en nombre d'heures de travail) :

Année 1925	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre
Filature de laine peignée. . .	5.131.296	5.046.717	5.554.682	6.446.538
Filature de laine cardée . . .	1.368.490	1.377.858	1.446.740	1.734.645
Filature de coton. . . . .	7.472.145	7.576.096	7.621.509	7.817.170
Peignage . . . . .	6.016.330	5.400.023	6.296.631	7.767.732
Teinturerie en matières . . .	977.977	935.932	1.090.443	1.170.790
Tissage d'ameublement . . .	3.228.486	3.214.122	3.573.954	4.105.467
Tissage (robe et draperie) . .	11.633.550	10.592.048	10.888.682	13.409.225
Soit . . . . .	35.828.274	34.142.796	36.472.641	42.451.567
		148.895.278 heures		

Année 1926	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre
Filature de laine peignée. . .	6.227.232	6.143.268	6.422.418	6.487.634
Filature de laine cardée . . .	1.513.568	1.496.957	1.516.459	1.422.628
Filature de coton. . . . .	8.046.260	8.319.711	8.336.945	8.818.488
Peignage . . . . .	8.271.933	8.405.085	8.556.270	7.990.374
Teinturerie en matières . . .	1.274.595	1.198.002	1.175.519	1.185.836
Tissage d'ameublement . . .	3.649.065	3.860.570	4.085.780	4.160.083
Tissage (robe et draperie) . .	11.876.440	12.001.477	12.399.697	12.795.333
Soit . . . . .	40.859.093	41.425.070	42.493.088	42.860.376
		167.637.627 heures		

Pour mémoire, nous rappelons que le nombre d'heures travaillées en 1922 a été de 127.686.397, en 1923 de 137.249.497, en 1924 de 142.125.874.

L E Y.